



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E120033

VALABLE JUSQU'AU 07/12/2024

ÉDITÉ LE 19/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 18/11/2009
Forme juridique : SAS
Capital : DEPUIS LE 06/04/2018
10 000

Raison sociale : EVOLUTION CONFORT SAS

6 RUE DES ETANGS
90400 ANDELNANS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC

Téléphone : 06 33 15 28 71
Portable : 06 33 15 28 71

Fax :

Siret : 518 105 739 00065

Code NACE : 4331Z

Numéro caisse de congés payés : 4037538-001

Site Internet : www.evolutionconfort.fr
E-mail : contact@evolutionconfort.fr

Assurance Responsabilité Travaux :
CAMBTP 1278814

Responsabilité légale :
OGUT HAMIT PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :
CAMBTP 1 278814

Situation fiscale et sociale : A jour au 14/09/2023

Effectif moyen : 14 Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3143	Fenêtres de toit en pente Mention RGE	29/01/2021
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	09/12/2022
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	08/12/2020
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	08/12/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	09/12/2022
o Fenêtres de toit	29/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE BESANCON
ESPACE VALENTIN EST
VALPARC
10, RUE DE FRANCHE COMTE
25480 ECOLE VALENTIN

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.